

Le 17 avril est entré en vigueur l'article de la Charte des droits qui vise à prévenir toute discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques. Pourtant, à elle seule, cette disposition ne suffit pas à garantir que l'esprit de l'article 15 de la Charte, tout autant que la lettre, deviendra une réalité.

L'éducation du public et l'intervention éclairée des tribunaux sont les seuls moyens de combattre la discrimination, l'incompréhension ou l'injustice. Ce sont les stéréotypes et l'insensibilité vis-à-vis d'autrui qui contribuent à l'inégalité.

● (1410)

Actuellement, un sous-comité de la Chambre étudie les nombreux aspects de l'égalité des droits. C'est le travail de ce comité, du Conseil consultatif de la situation de la femme, du secrétariat d'État, ainsi que d'organisme comme le Comité national d'action qui permettra de parvenir à l'égalité pour les femmes.

* * *

[Français]

LES FEMMES

LES DEMANDES DE GROUPES DE FEMMES

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Nous, députés du gouvernement, sommes très sensibles au travail et à l'action menée par les femmes à travers toutes les régions du Canada, et j'en profite pour féliciter les femmes ayant assisté au sommet économique des femmes canadiennes qui se tenait la fin de semaine dernière à Ottawa, surtout en cette fin de la Décennie de la femme.

De plus, en tant que présidente du Sous-comité de la condition féminine dont le mandat est de veiller à ce que les recommandations de chacun des groupes de femmes se rendent auprès des ministères concernés, je puis vous assurer que mes collègues et moi prenons très au sérieux les recommandations et demandes qui nous sont faites et que nous sommes très sensibles à donner la place qui revient aux femmes dans la société canadienne. Nous devons malheureusement faire face à une pénible situation financière dans laquelle nous a laissés le gouvernement précédent et il nous est impossible de répondre immédiatement à toutes les demandes qui nous sont faites car nous nous devons d'être justes à l'endroit de tous les Canadiens, mais soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir au sein des différents ministères et dans les secteurs qui en découlent.

Durant son mandat, je sais que le présent gouvernement aura à cœur à défendre les intérêts de toutes les femmes canadiennes.

Article 21 du Règlement

[Traduction]

LES ENFANTS

ON DEMANDE LE RETOUR D'UNE ENFANT EMMENÉE EN TUNISIE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, le 13 août 1982, une fillette de cinq ans, Tina Lynn Mallette, a été ravie à la garde de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa-Carleton. Tina vivait temporairement dans un foyer d'accueil tandis que sa mère naturelle était malade.

En tâchant de retracer le ravisseur, on a découvert beaucoup plus tard, après quelques mois, que l'enfant vivait en Tunisie où elle se trouve encore maintenant. Le ministère des Affaires extérieures et celui de la Justice ont fait plusieurs tentatives pour obtenir le retour de Tina Lynn Mallette au Canada.

Aujourd'hui, à la Chambre des communes, je présenterai une pétition signée par 6,795 Canadiens qui se joignent à moi pour demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de convoquer immédiatement l'ambassadeur de Tunisie à une entrevue qui permettra, espérons-le, d'obtenir le retour de Tina Lynn Mallette au Canada.

C'était hier la Fête des Mères. Une mère n'a pas vu son enfant depuis trois ans à cause de l'intransigeance des autorités tunisiennes.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES

ON DEMANDE DE TENIR LES JEUX EN GRÈCE EN PERMANENCE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, il est bien connu que l'esprit olympique, tout comme les Jeux olympiques mêmes, ont gravement souffert des tentatives qui ont été faites soit pour commercialiser les jeux soit pour les utiliser à des fins de confrontation politique internationale. Pareilles initiatives ont dégradé la valeur des Jeux olympiques et en ont déformé le message, qui en est un de consolidation de l'amitié entre les peuples et d'effort en vue de créer un monde plus humain, plus créateur et plus pacifique.

Les idéaux sportifs doivent renaître et nous devons découvrir leur véritable signification. Le peuple grec, riche en traditions et en apports historiques, et issu d'un passé athlétique unique, réaffirme chaque jour son engagement envers de tels idéaux.

Je crois que les Jeux olympiques pourraient retrouver leur sens. Cela pourrait se faire si les Jeux olympiques se tenaient en permanence en Grèce, leur pays d'origine, là où ils pourraient retrouver leur authenticité. Le gouvernement grec a déjà officiellement accepté que les Jeux olympiques se tiennent en permanence en Grèce. Par conséquent, je prie le gouvernement de faire tout en son pouvoir pour que cela se réalise et je prie tous les autres États du monde d'en faire autant.